

L'hon. M. ROBB: Elles doivent se trouver quelque part sur les remparts de Québec. Je ne sais pas trop si elles ne se trouvent pas près de l'anse Wolfe?

M. ROSS (Kingston): Cela veut dire que les tours font partie du champ de bataille.

L'hon. M. ROBB: Oui.

M. BROWN: A-t-on épuisé tout le crédit de l'an dernier?

L'hon. M. ROBB: Oui.

M. BROWN: J'approuve absolument le but de ce crédit, mais cela me paraît être une assez grosse somme pour ce seul endroit.

L'hon. M. ROBB: C'est bien moins que d'habitude.

(Le crédit est adopté.)

Subvention pour venir en aide au conseil général canadien de l'association des boy scouts, \$15,000.

L'hon. M. MANION: Le ministre veut-il nous donner des détails?

L'hon. M. ROBB: Le conseil général canadien de l'Association des boy scouts assiste d'une façon générale cette œuvre au Canada. Les directeurs sont: Scout en chef, le baron Byng de Vimy; commissaire en chef, docteur James W. Robertson; adjoint au commissaire en chef, John A. Stiles; secrétaire général, Gerald Brown; secrétaire honoraire, D. M. Finnie. De 1914-1915 à 1921-1922, on versait \$5,000 par année. Depuis 1922-1923, on donne \$15,000.

(Le crédit est adopté.)

Contribution pour aider à continuer l'œuvre de la Société royale astronomique, \$2,000.

Le très hon. M. MEIGHEN: Pourquoi ce crédit? Nous avons deux observatoires à nous.

L'hon. M. ROBB: Ce crédit a toujours figuré au budget depuis 1910-1911. La société a pour but d'encourager et de stimuler l'étude des sujets astronomiques. Le crédit est destiné à la publication du compte rendu et du manuel et aussi à des réunions publiques. La société tire ses revenus des subventions que lui donnent le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, la ville de Toronto et l'université de Toronto. Il y a aussi les cotisations des membres.

M. GARLAND (Bow-River): L'autre soir, monsieur le président, nous avons adopté des crédits pour l'observatoire du Dominion à Ottawa et pour celui de Victoria et on nous a laissé entendre qu'une partie de ces fonds était destinée à des publications. Ne se peut-il pas que nous doublions ici le service si les deux observatoires et la société s'engagent

dans les mêmes recherches? Comme l'a dit mon très honorable ami le chef de l'opposition les Etats-Unis, avec leur immense population, n'ont que deux observatoires.

L'hon. M. ROBB: C'est un crédit minime et cette société est aidée par les gouvernements provinciaux ainsi que par la ville et l'université de Toronto.

Le très hon. M. MEIGHEN: Quels gouvernements provinciaux? Est-ce qu'ils souscrivent tous?

L'hon. M. ROBB: C'est une chose que je ne saurais dire.

Le très hon. M. MEIGHEN: Est-il question d'un gouvernement provincial ou des gouvernements provinciaux?

L'hon. M. ROBB: Des gouvernements provinciaux.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le ministre peut-il rendre compte de ce que la société a accompli?

L'hon. M. ROBB: Non, cela peut se trouver à la bibliothèque.

M. GARLAND (Bow-River): Avec le peu de renseignements que nous possédons je n'ai pas l'intention de demander la suppression de ce crédit, mais en vue des montants considérables qui sont déjà dépensés par le Gouvernement pour des travaux astronomiques je crois que le comité ne devrait pas aller plus loin sans posséder de plus amples renseignements. Quel travail accomplit-on? Et, pourquoi votons-nous ce crédit? Une société scientifique peut-elle se présenter au gouvernement et obtenir trois ou quatre mille dollars sans donner d'explications? S'il existe des raisons, quelles sont-elles?

L'hon. M. ROBB: Si nous accordions des octrois à toutes les sociétés qui en demandent le budget serait bien plus élevé. Je ne puis donner d'autres renseignements.

(Le crédit est adopté.)

Subvention à la Société royale du Canada, \$8,000.

M. GARLAND (Bow-River): Etant donné l'amendement apporté au code criminel par le ministre de la Justice (M. Lapointe) je présume que nous pourrions modifier ce crédit en biffant le mot "royale".

Le très hon. M. MEIGHEN: Les renseignements de l'honorable député sont maigres. Cette société a été organisée avec l'entière approbation, tant pour son nom que pour ses buts, de Sa Majesté la Reine, à cette époque. Je recommande vivement à l'honorable député de Bow-River d'assister à ses séances et, non seulement d'écouter les dis-